

donner le temps à son frère de fixer sa nouvelle destinée, qu'il fut, sur sa dénonciation, reconnu et mis en jugement pour avoir fait évader un prisonnier d'état condamné. Sa Majesté Louis XVIII, ayant appris cette aventure, ordonna de suite la mise en liberté du *frère qui avait sauvé son frère*; et M. Montain jeune reprit le cours de ses honorables occupations, le cœur plein du bonheur qu'il avait eu d'arracher son frère, son meilleur ami, à une longue captivité et à une mort certaine.

LES FRÈRES BRUYSET.

A côté de cet exemple d'amour fraternel nous placerons le trait de dévouement d'un autre lyonnais, Pierre-Marie Bruyset.

A l'époque mémorable du siège de Lyon, Jean-Marie Bruyset imprimeur-libraire, proposa et fit adopter la création du papier monnaie qu'on appela *billets obsidionaux*, pour les dépenses de la ville. Emprisonné après le siège, il tomba malade et fut transporté dans une infirmerie. Son frère, Pierre-Marie, emprisonné avec lui parut seul devant le tribunal révolutionnaire, et condamné pour avoir signé des *billets obsidionaux* qui ne l'avaient été que par Jean-Marie, il ne chercha point à se disculper, et fut conduit à l'échafaud, le 25 décembre 1793; acte sublime de générosité et d'amour fraternel! Celui-ci adopta les enfants de Pierre-Marie et les traita comme les siens propres.